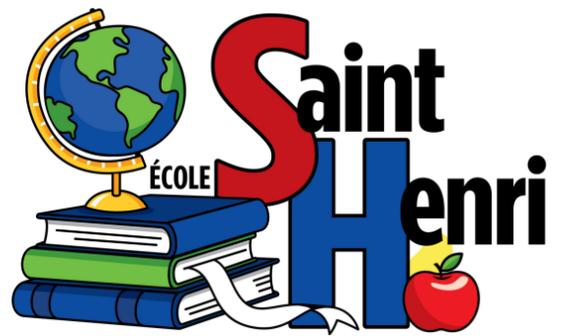




et



Présentent

Une nouvelle **PLATEFORME NUMÉRIQUE**

À partir du 18 mars 2024

Un moyen pratique de commander les repas scolaires de la maison:

- Ceci élimine le besoin d'argent comptant au quotidien.
- La plateforme offre la possibilité de commander pour plusieurs jours à l'avance. La commande du jour doit être passée avant 8h.

Note: Ceci n'élimine pas la méthode en cours, vous pouvez continuer à envoyer l'argent comptant et le bon de commande.



henri.HOTLUNCHES.NET

CRÉER UN COMPTE



Pour changer la langue



Étape 2
Sur la page d'accueil
Ajoutez votre enfant
avec l'option

Élèves

Répétez au besoin

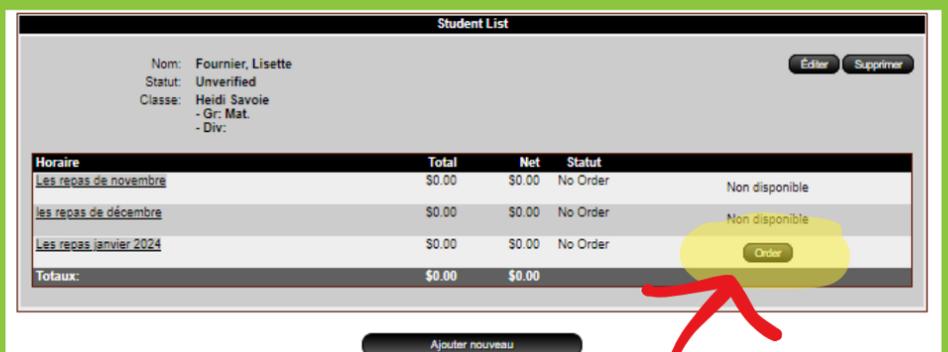
Vous aurez besoin du nom de son enseignant-e



Étape 3

Gérer les commandes

Cliquez sur "Order" à côté du mois que vous voulez commander.



Les choix de menu pour les dates à venir seront en 'vert'. Vous pouvez faire vos choix et ensuite défiler vers le bas de la page pour 'Mettre à jour la commande'.



Étape 4 Confirmation et choix de paiement

#1

Paiements en ligne

Pay

Plus rien à faire - une confirmation vous sera envoyée par courriel

#2

Paiements à l'école

Print Remittance Form

Imprimer la commande

Lors de la soumission du paiement, veuillez fournir un seul paiement couvrant le montant total des commandes en attente. Le paiement peut être remis à l'enseignant ou à l'employé de la cafétéria. Tous paiements doivent être accompagnés du bon de commande imprimé.



Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à reseaucafeteria@gmail.com
Nous sommes là pour vous aider!

"Nous sommes actuellement en période d'essai du site 'hotlunches.net', et certaines options n'ont pas été traduites de manière uniforme. Sachez que nous travaillons à rectifier cette situation."

Notez que :

- La commande doit être placée ou annulée avant 8h le matin. Pour l'annulation, retournez à la plateforme, défilé à la journée en question, soustraire les choix et mettre la commande à jour. Vous recevrez un crédit.
- Si l'école est annulée (intempéries), vous recevrez un crédit sur le compte de l'enfant.